

DIRECTIVES POUR LOCATION-ACHAT/VENTE CONDITIONNELLE

Ce document contient des directives et explique le processus de dépôt de demande pour une nouvelle licence de véhicule de transport de particuliers (For-Hire Vehicle, FHV) auprès de la TLC de la ville de New York, en vertu de l'exception location-achat/vente conditionnelle à la pause de la licence pour FHV.

Veuillez noter que tous les documents soumis doivent être précis et lisibles.

Directives pour soumission

Le demandeur :

- Le demandeur doit être titulaire d'un permis de conduire TLC.
- Le nom figurant sur le permis de conduire TLC doit correspondre au numéro de licence figurant dans les dossiers de trajets des véhicules de transport de particulier lors de sa vérification par la TLC.
- Le nom du demandeur, le nom du locataire/acheteur du véhicule, et le nom sur le permis de conduire TLC doivent être identiques.

Conditions du bail :

- La date de début du bail doit figurer dans le bail et ne peut pas être ultérieure au 14 août 2018.
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) du véhicule en question doit être précisé dans le bail.
 - Le NIV figurant dans le bail doit correspondre au NIV figurant dans les dossiers de trajets des véhicules de transport de particulier lors de sa vérification par la TLC.
- Les conditions du bail doivent spécifier l'option d'achat du véhicule au bénéfice de son locataire.
- La durée du bail ne peut pas être moins de deux (2) ans.
- Les initiales ou signatures du locataire et du loueur, ainsi que la date, doivent figurer sur chaque page du bail, si cela est requis.

Pièces justificatives de propriété du véhicule :

- Le demandeur doit soumettre une copie du recto et du verso du titre de propriété du véhicule, lequel doit correspondre au véhicule faisant l'objet du bail.
- Si le recto du titre est rempli, les dates applicables, ainsi que les signatures de l'acheteur et du vendeur, doivent y figurer.
- Le nom du propriétaire du véhicule spécifié sur le titre de propriété du véhicule doit être le nom du *demandeur* qui est à ce moment-là titulaire du permis de conduire TLC.

Processus de dépôt de demande pour location-achat

Étape 1 : Le demandeur doit envoyer par courrier électronique une copie du permis de conduire TLC, le bail (ou un justificatif du bail), le titre de propriété du véhicule, et un [formulaire de demande pour nouveau véhicule](#) rempli avec les documents demandés à l'adresse de la TLC : TLCFHVconditional@tlc.nyc.gov.

Étape 2 : Le TLC examinera les documents soumis et fera les recherches dans les dossiers de trajets. Toutes les conditions doivent être correctement remplies.

Étape 3 : Si les conditions de location-achat sont remplies, la TLC prendra rendez-vous avec le demandeur pour lui permettre de soumettre les frais de dépôt de demande. Une fois le paiement reçu, une lettre concernant les plaques d'immatriculation du DMV de l'État de New York sera envoyée au demandeur. Apportez/envoyez par courrier électronique cette lettre à un bureau du DMV de l'État de New York

DIRECTIVES POUR LOCATION-ACHAT/VENTE CONDITIONNELLE

pour recevoir les plaques et le certificat d'immatriculation de véhicule de transport de particuliers « TC ».

Étape 4 : Après avoir reçu vos plaques TC, avisez-en la TLC en soumettant le formulaire de **notification relative aux plaques d'immatriculation** que vous trouverez sur **TLCUP**. Utilisez votre numéro de demande de véhicule pour vous connecter à **TLCUP**.

Étape 5 : La TLC vous enverra par courrier électronique, ou affichera sur **TLCUP**, la date d'inspection du véhicule. Apportez votre véhicule à la date prévue. Une fois l'inspection réussie, la licence de votre véhicule sera activée.